

Responsable UE

Benoît Higny

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Laurence Bourgeois

Contact

service.etudiants@saint-

luc.be

+32 4 341 81 33

Master 1 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

22 crédits • 440 points • 420 heures

Prérequis : 3CR13 Atelier de l'option 2•3CR24 TITO croa Q1•3CR34 TITO croa Q2•3CP10

Atelier de l'option

Corequis : 4CR10 Travail de fin d'année•4PS20 Tito de la finalité Q1•4PS21 Tito de la finalité

Q2•4CR20 Matériaux nouveaux•4CR2P Stage•4CR27 Chimie

Activité.s d'apprentissage

C4600 - Conservation, restauration des oeuvres d'art - atelier (c&p)

4 crédits • 80 points • 60 heures • Broers Nico

C46AP - Conservation, restauration des oeuvres d'art - atelier (p)

18 crédits • 360 points • 360 heures • Broers Nico, Higny Benoît, Verheyden Olivier, Gourdon Delphine

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Prendre seul en charge l'analyse préalable et la conservation-restauration d'un objet/œuvre (ou un ensemble d'objets/œuvres), éventuellement complexe(s), en utilisant ses acquis théoriques et pratiques
- Proposer par lui-même des solutions adaptées aux problèmes qu'il rencontre dans sa pratique d'atelier, en adoptant des méthodes déjà testées ou en proposant des solutions nouvelles
- S'intégrer dans une équipe pour participer à un travail collectif de recherche ou de restauration

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les formations de type court (cycle unique), seul le jury artistique de 3^{ème} bachelier est externe. Pour les formations de type long (deux cycles), seul le jury artistique de 2^{ème} master est externe.

Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 C9 de notre référentiel interne.

- Conservation, restauration des oeuvres d'art - atelier (c&p) Broers Nico

Objectifs

- Intérioriser la déontologie de la profession qui consiste à respecter le caractère originel du bien culturel ainsi que sa signification artistique, esthétique, historique, documentaire, sociale, spirituelle et religieuse.
- Développer les facultés d'observation, acquérir des outils de diagnostic et être ainsi à même d'évaluer des problèmes de détérioration et de conservation d'objets culturels.
- Faire preuve de sens critique, de rigueur, de réflexion structurée, mais aussi d'initiative et de jugement personnel.
- Développer et utiliser des mesures préventives à la détérioration des objets d'art en faisant preuve de connaissances approfondies des matériaux utilisés par les artistes.
- Mettre en œuvre les enseignements de la science et situer des objets culturels dans l'histoire de l'art.
- Prévoir les risques et dangers entourant la pratique professionnelle et de les minimiser.

Contenu

Projet de conservation-restauration d'une oeuvre d'art.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Le cours pratique est étroitement lié aux projets de l'étudiant et le suivi sera donc individuel. Des tables rondes vont permettre aux étudiants de partager leurs expériences et de s'enrichir de celle des autres étudiants.

Mode d'évaluation pratiqué

Evaluation continue.

Elle rend compte des capacités de l'étudiant à intégrer les connaissances théoriques dispensées aux acquis antérieurs et à les mettre en œuvre de façon critique dans des situations concrètes liées à la pratique.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

- Conservation, restauration des oeuvres d'art - atelier (p) Broers Nico

Objectifs

- Intérioriser la déontologie de la profession qui consiste à respecter le caractère originel du bien culturel ainsi que sa signification artistique, esthétique, historique, documentaire, sociale, spirituelle et religieuse.
- Développer les facultés d'observation, acquérir des outils de diagnostic et être ainsi à même d'évaluer des problèmes de détérioration et de conservation d'objets culturels.
- Faire preuve de sens critique, de rigueur, de réflexion structurée, mais aussi d'initiative et de jugement personnel.
- Développer et utiliser des mesures préventives à la détérioration des objets d'art en faisant preuve de connaissances approfondies des matériaux utilisés par les artistes.
- Mettre en œuvre les enseignements de la science et situer des objets culturels dans l'histoire de l'art.
- Prévoir les risques et dangers entourant la pratique professionnelle et de les minimiser.

Contenu

Projet de conservation-restauration d'une oeuvre d'art.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Le cours pratique est étroitement lié aux projets de l'étudiant et le suivi sera donc individuel. Des tables rondes vont permettre aux étudiants de partager leurs expériences et de s'enrichir de celle des autres étudiants.

Mode d'évaluation pratiqué

Evaluation continue.

Elle rend compte des capacités de l'étudiant à intégrer les connaissances théoriques dispensées aux acquis antérieurs et à les mettre en œuvre de façon critique dans des situations concrètes liées à la pratique.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

Objectif Q1

- **Identifier** les différents processus techniques de décors peints sur mortiers et enduits muraux à la chaux.
- **Connaître** les différents types de matériaux constituant les mortiers et enduits de chaux : origines, modes de production, caractéristiques techniques, contextes d'utilisation.
- **Formuler**, préparer et appliquer différents mortiers, enduits, badigeons et peinture.
- **Expérimenter** la technique de peinture à fresque.
- **Expérimenter** la technique du sgraffite. (Non abordé en raison des réorganisation covid)

- **Expérimenter** la technique de peinture à la détrempe en reprise sur enduit sec.
- **Expérimenter** la technique de peinture aux liants minéraux sur enduits secs. (Non abordé en raison des réorganisation covid)

Objectif général Q2

- Dans le cadre d'une participation et d'une collaboration à un travail de groupe, résoudre une problématique spécifique à un chantier ou à un cas particulier en l'adaptant techniquement et en l'appliquant de manière exclusive ou combinée à une ou des techniques de peinture murale sur enduit de chaux.

Remarque : À l'occasion de certains travaux de groupe qui seront menés en collaboration avec d'autres ateliers, sur un chantier d'opportunité ou lors d'un workshop, les objectifs initiaux de ce cours peuvent être quelque peu modifiés. Toutefois, les objectifs annoncés seront toujours (dans la mesure du possible) couverts par l'approche théorique de la matière annoncée. Les travaux pratiques, quant à eux, seront adaptés suivant les besoins des travaux d'opportunités et seront organisés dans un calendrier d'activités précisées.

Objectif spécifique Q2:

Rechercher, documenter et tester différents procédés et variantes techniques de transposition d'enduits muraux sur des supports auxiliaires rigides. Le but est de proposer l'adaptation d'une ou l'autre de ces techniques en vue d'une transposition durable et stable sur support rigide d'un échantillon de décor mural peint à fresque.

Objectifs progressifs Q2 :

1. **Réunir** une bibliographie et un ensemble d'articles ou d'extraits décrivant différentes techniques de dépose et de transposition d'enduits muraux sur supports auxiliaires rigides.

1. **Lire et résumer** avec précisions les processus techniques décrits dans les articles.

1. **Sélectionner des processus techniques**, produits et matériaux qui pourraient être testés et adaptés au cas spécifié.
1. **Tester, et documenter chaque phase de réalisation des processus techniques sélectionnés** et analyser les résultats de comportement des matériaux.
1. **Résumer et synthétiser les différentes expérimentations en rédigeant un document** en commun retenant en conclusion les hypothèses de résolutions techniques qui répondraient au cas spécifique abordé.

Contenu

Contenu Q1 :

- Les composants traditionnels des mortiers et enduits muraux

1. Définitions générales des mortiers et enduits.
1. Caractéristiques générales des liants minéraux : argile, chaux, plâtre, ciment.
1. Les chaux comme liant de mortiers et enduits : origines, caractéristiques physico-chimique (le cycle de la chaux), les jalons historiques de l'évolution des modes de production de la chaux.
1. Les agrégats : origines, caractéristiques, fonctions et contexte privilégié d'utilisation (les graviers, sables, charges, pigments et matériaux adjuvants).

- Différents types de mortiers et d'enduits muraux : supports de mise en œuvre, morphologie et formulation

1. Les mortiers : contexte de mise en œuvre, les composants, les formulations, les modes de préparation.
1. Les enduits de finitions : idem.
1. Les badigeons : idem.

- L'outillage et les méthodes de préparations et d'application des mortiers et enduits de chaux.

1. L'outillage : identification, fonction et description d'utilisation des différents instruments.
2. Les méthodes de mise en œuvre : le mélange, le gâchage, le dressage, le lissage.

Applications de techniques particulières de décors à la chaux : expérimentations des processus et caractéristiques particulières de mise en œuvre.

1. La peinture à fresque : principe, description détaillée puis application des différentes phases de la réalisation.
1. Les sgraffites : principe, description détaillée puis application des différentes phases de la réalisation.

1. Les stucs : principe, description détaillée des différentes phases de la réalisation.
1. Les détrempe murales : les liants et préparations caséine, colle de peau, farine, émulsion maigre et grasse.
1. Les peintures au silicate.

Contenu Q2 :

Recherche documentaire et études des techniques de dépose et de transposition d'enduits et décors muraux sur supports rigides auxiliaires.

Sélection et détermination d'un protocole de test des produits, matériaux et des mises en œuvre de certains cas de dépose et de transpositions utiles à étudier pour le cas spécifique abordé.

Réalisation de tests et observations des comportements des divers matériaux à travers des exercices éprouvette.

Rédaction en commun d'un document de synthèse des recherches bibliographique, des tests entrepris et des résultats obtenus.

Expérimentation, dans une situation proche de la réalité, de la validité des processus techniques qui apparaîtront les plus adaptés.

Rédaction d'une conclusion qui analysera les avantages et inconvénients des techniques expérimentées et qui tentera d'extraire les aspects les plus pertinents répondant au cas spécifique abordé.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Méthode d'enseignement Q1

Transmissive et démonstrative : exposés et démonstrations des processus techniques contenus dans ce programme ou dans les travaux d'opportunités.

Active et Incitative : l'étudiant sera invité à intervenir comme acteur dans la recherche de qualités de sa propre production et à collaborer ensuite et plus spécialement à la réalisation de travaux collectifs.

Méthode d'enseignement Q2:

Active, incitative et appropriative : les étudiants seront invités à collaborer comme acteur dans

la recherche d'informations puis à rechercher des solutions techniques qui seront mises à l'épreuve de l'expérimentation, des constats et analyses de leurs résultats. Enfin, ils sélectionneront les options techniques qui apparaîtront les plus valides et les appliqueront concrètement.

Bibliographie

La bibliographie et le power point du cours sont en cours de refonte et seront communiqués lors des sessions de cours dédiés.

Mode d'évaluation pratiqué

1. Rappel :

Ce cours d'atelier est soumis à une évaluation artistique, cela signifie que la note finale de l'atelier est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% pour la note du jury artistique. La note d'année est déterminée par l'enseignant titulaire. Elle est constituée, au premier quadrimestre pour 25% des points de l'année et au second quadrimestre pour 25% des points de l'année. Les 50% de points restant attribuables à ce cours feront l'objet d'une évaluation par un jury artistique interne et porteront sur les réalisations au programme de ce cours.

Pour les activités d'apprentissages spécifiques (AAS) au Q1

Au terme du 1er quadrimestre, **25 % de la note globale de cette activité d'apprentissage spécifique** intégrée dans le cours d'atelier sera attribuée. Cette note sera répartie sur les différents exercices comme suit :

10 % de la note pour la qualité de formulation et la qualité d'application des enduits successifs.

30 % de la note pour la qualité du dessin préparatoire.

60 % de la note pour la qualité d'exécution de la technique de la peinture à fresque.

Pour les activités d'apprentissages spécifique (AAS) au Q2

Au terme du 2e quadrimestre, **25 % de la note globale de cette activité d'apprentissage spécifique** intégrée dans le cours d'atelier sera attribuée. Cette note sera répartie sur les différents exercices comme suit :

10 % de la note pour les recherches bibliographiques, des matériaux et des produits.

50 % de la note pour la réalisation et la présentation commune des tests produits, réalisation des processus techniques sélectionnés et appliqués.

40 % la note pour la rédaction et la synthèse, sous la forme d'un dossier, de la proposition d'expérimentation d'un processus technique retenu et testé. L'ensemble sera complété par l'illustration photographique des résultats des différentes phases des travaux et par une conclusion circonstanciée des expérimentations menées.

Au terme de l'année, **50 % de la note globale attribuable à cette activité d'apprentissage d'atelier** sera sanctionnée par un jury artistique interne.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

L'objectif de ce cours est:

D'amener l'étudiant à exploiter toutes les ressources extérieures (articles, ouvrages, auditions de conférences et d'ateliers spécifiques, acquis de stages) ainsi que ses propres prérequis pour apporter des solutions pertinentes à des problèmes spécifiques et ce dans une progression émancipatrice.

Au terme du cours d'atelier, l'étudiant sera capable :

- de poser un diagnostic complet détaillé et motivé quant aux altérations qu'il identifie ;
- de reconnaître, par le biais de recherches scientifique ou de tests empiriques, les différentes techniques, corps, matériaux utilisés pour la réalisation de l'objet/l'œuvre d'art sur lequel il travaille ;
- de proposer des solutions éprouvées ou non encore éprouvées mais motivées, au terme de recherches existantes (publications, work shop...) ou personnelles quant aux choix des matériaux à utiliser pour la conservation-restauration de l'œuvre/objet d'art;
- d'intervenir sur une œuvre dans le respect des règles déontologique, de prudence et de sécurité pour lui-même, autrui et pour l'objet/œuvre d'art qui lui est confiée ;
- De comprendre et d'expliquer oralement ou par tout autre media les résultats de ses recherches et des analyses pratiquées dans l'analyse des œuvres d'art et ce tant pour un public de spécialistes que de non spécialistes;
- De gérer son matériel, de prévoir les délais, d'organiser son temps pour parvenir à conduire toutes les opérations ou interventions nécessaires à l'exécution du travail endéans l'année académique ;

Contenu

Pour une part, l'atelier est dirigé et encadré par le professeur qui guide, accompagne l'étudiant dans son approche générale de l'œuvre en englobant toutes les problématiques telle que l'organisation du temps, de la sécurité, de l'anticipation des interventions. Le professeur veille au respect des procédures, au développement d'orientation et à la structuration des recherches individuelles liées aux spécificités de l'objet/œuvre d'art. L'encadrement est individualisé si l'étudiant est seul responsable d'une œuvre. Si plusieurs étudiants travaillent sur une même œuvre, le professeur veille à une répartition équitable des charges, recherches et interventions et veille à la fluidité des collaborations et échange des d'informations

D'autre part une fraction de la formation en atelier et « non encadrée ». Durant cette partie du travail l'étudiant pratique seul ou en groupe tant au niveau des interventions que des recherches.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Le support de cour est la « main courante » qui reste continuellement à proximité de

l'objet/œuvre d'art et dans lequel sont consignées toutes les interventions, produits, matériaux, observations, réflexions, hypothèses de travail, projets etc. Cette main courante donne lieu, au terme de l'année académique au dossier qui conformément aux règles déontologiques doivent accompagner l'œuvre en tant que « témoin » des interventions menées. Ce document sert à la soutenance orale du travail et est remis aux propriétaires de l'œuvre au terme de la restauration.

Mode d'évaluation pratiqué

Jury interne (dossier + défense orale)+ oeuvre d'art entièrement et parfaitement traitée (techniquement et déontologiquement).

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

L'objectif de ce cours est:

D'amener l'étudiant à exploiter toutes les ressources extérieures (articles, ouvrages, auditions de conférences et d'ateliers spécifiques, acquis de stages) ainsi que ses propres prérequis pour apporter des solutions pertinentes à des problèmes spécifiques et ce dans une progression émancipatrice.

Au terme du cours d'atelier, l'étudiant sera capable :

- de poser un diagnostic complet détaillé et motivé quant aux altérations qu'il identifie ;
- de reconnaître, par le biais de recherches scientifique ou de tests empiriques, les différentes techniques, corps, matériaux utilisés pour la réalisation de l'objet/l'œuvre d'art sur lequel il travaille ;
- de proposer des solutions éprouvées ou non encore éprouvées mais motivées, au terme de recherches existantes (publications, work shop...) ou personnelles quant aux choix des matériaux à utiliser pour la conservation-restauration de l'œuvre/objet d'art;
- d'intervenir sur une œuvre dans le respect des règles déontologique, de prudence et de sécurité pour lui-même, autrui et pour l'objet/œuvre d'art qui lui est confiée ;
- De comprendre et d'expliquer oralement ou par tout autre media les résultats de ses recherches et des analyses pratiquées dans l'analyse des œuvres d'art et ce tant pour un public de spécialistes que de non spécialistes;
- De gérer son matériel, de prévoir les délais, d'organiser son temps pour parvenir à conduire toutes les opérations ou interventions nécessaires à l'exécution du travail endéans l'année académique ;

Contenu

Pour une part, l'atelier est dirigé et encadré par le professeur qui guide, accompagne l'étudiant dans son approche générale de l'œuvre en englobant toutes les problématiques telle que l'organisation du temps, de la sécurité, de l'anticipation des interventions. Le professeur veille au respect des procédures, au développement d'orientation et à la structuration des recherches individuelles liées aux spécificités de l'objet/œuvre d'art. L'encadrement est individualisé si l'étudiant est seul responsable d'une œuvre. Si plusieurs étudiants travaillent sur une même œuvre, le professeur veille à une répartition équitable des charges, recherches et interventions et veille à la fluidité des collaborations et échange des d'informations

D'autre part une fraction de la formation en atelier et « non encadrée ». Durant cette partie du travail l'étudiant pratique seul ou en groupe tant au niveau des interventions que des recherches.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Le support de cour est la « main courante » qui reste continuellement à proximité de l'objet/œuvre d'art et dans lequel sont consignées toutes les interventions, produits, matériaux, observations, réflexions, hypothèses de travail, projets etc. Cette main courante donne lieu, au terme de l'année académique au dossier qui conformément aux règles déontologiques doivent accompagner l'œuvre en tant que « témoin » des interventions menées. Ce document sert à la soutenance orale du travail et est remis aux propriétaires de l'œuvre au terme de la restauration.

Mode d'évaluation pratiqué

Jury interne (dossier + défense orale)+ oeuvre d'art entièrement et parfaitement traitée (techniquement et déontologiquement).

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours